



58^e Foire internationale de la photo à Bièvres
Dimanche 5 juin 2022 de 9 heures à 18 heures
Place de la Mairie - 91570 Bièvres

Bulletin d'inscription Marché des artistes

Association/Indépendant *:	
Responsable du stand *:	
Adresse *:	
Ville *:	Code postal* :
Tél* :	E-mail *:

Site Internet :	
<i>Dans le cadre des prix attribués aux jeunes photographes, veuillez cocher la case ci-contre si vous avez moins de 30 ans</i>	
Table de 4 m oui – non **	Electricité: oui – non **

Souhaite l'attribution d'un stand où il présentera *uniquement ses photographies et dérivés*, aucun matériel ne pouvant être vendu sur les stands du « Marché des artistes » - Pour le matériel, voir le Marché de l'occasion et des antiquités photographiques.

Participation aux frais :

Pour un stand (module de base de 4 m x 2 m, avec table 2m et toit compris) : **100 Euros** (H.T. étant dispensé de T.V.A.)

Règlement par chèque / virement bancaire

JE JOINS IMPERATIVEMENT A MA DEMANDE DE RESERVATION une copie de l'ordre de virement effectué ou un chèque à l'ordre du *Photoclub Paris Val-de-Bievre* Société Générale Paris Denfert / IBAN : FR 76 3000 3032 8000 0509 9898 409 / BIC : SOGEFRPP

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement joint et j'en accepte les termes

DATE et SIGNATURE

Le cas échéant, merci de nous indiquer avec quel(s) exposant(s) vous souhaitez éventuellement partager votre stand, si vous avez un emplacement préféré, nous essaierons d'en tenir compte dans la mesure du possible.

Montage de votre stand : le dimanche **à partir de 7 heures.**

Démontage **à partir de (et pas avant) 18 heures.**

Bulletin d'inscription à retourner très rapidement (places limitées).

Toute réservation doit être accompagnée de son paiement.

Pour tous renseignements, contactez le **Photoclub Paris Val-de-Bievre**

28 ter, rue Gassendi 75014 PARIS

☎ 01 43 22 11 72

secretariat@photo-bievre.org Site : <http://www.foirephoto-bievre.com>

Secrétariat ouvert du mercredi au vendredi de 15 heures à 19 heures, le samedi de 14 heures à 18 heures.

* mention obligatoire, ** rayer la mention inutile